



PROJET ORDRE DU JOUR

Mardi 5 juillet 2022
À 19 h 30

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022 ;
4. Comptes du mois de juin 2022 ;
5. Comptes-rendus des réunions et suivi des dossiers ;
 - a) Par Andrée Dubé, MRC le 13 juin 2022 ;
 - b) Par Richard B. Dubé, CADL, le 29 juin 2022 ;
 - c) Par Claudia Beaulieu, RIDT, le 15 juin 2022 ;
 - d) Par Carole Desbiens, Honéquestre, le 20 juin 2022,
6. Demande d'autorisation à des fins autres que l'agriculture pour la prolongation et l'agrandissement de l'exploitation d'une sablière-gravière;
7. Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 369 - Règlement d'utilisation de soldes disponibles de règlement d'emprunt fermé - afin d'affecter une somme du solde disponible du Règlement numéro 321;
8. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 370 amendant le Règlement de Zonage numéro 310 et ses amendements sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata;
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 371 amendant le Règlement de Zonage numéro 312 et ses amendements sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata;
10. Autorisation de signature de la convention d'aide financière du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)*;
11. Affaires nouvelles :
12. Affaires diverses :
13. Période de questions ;
14. Fermeture de l'assemblée.

TRÈS IMPORTANT!

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022, SEULS LES CITOYENS ET CITOYENNES INSCRITS SUR NOTRE LISTE D'ENVOIE RECEVRONS L'ORDRE DU JOUR PAR LA POSTE. POUR CEUX ET CELLES NON INSCRITS, VOUS POURREZ CONTINUER À CONSULTER L'ORDRE DU JOUR SUR NOTRE SITE WEB ET NOTRE PAGE FACEBOOK.

POUR CETTE RAISON, CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT CONTINUER À RECEVOIR L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES À LEUR ADRESSE POSTALE, S'IL-VOUS-PLÂIT COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ AFIN QUE NOUS PUISSIONS AJOUTER VOS NOMS SUR UNE LISTE D'ENVOIE.

MERCI À L'AVANCE !